



Archives départementales de l'Aube

Mairies royales et justices seigneuriales de Troyes

sous-série 1 B

Répertoire numérique

par

Armand Boutillier du Retail

Nouvelle dactylographie 2001

Fonds des justices seigneuriales de Troyes

AVERTISSEMENT

Les archives des mairies royales et justices seigneuriales de Troyes constituent l'un des fonds regroupés aux Archives de l'Aube dans la sous-série 1B.

Cette sous-série, ainsi que la sous-série 2B et la série A ont été inventoriées par Armand Boutillier du Retail au début du XXe siècle. Les liasses et les registres ont été cotés séparément, produisant ainsi une double cotation (1B 1 et 1B 1* etc) .

La présente édition dactylographiée du répertoire des archives de la prévôté de Troyes ne fait que reprendre l'inventaire de Boutillier du Retail, en regroupant tous les documents appartenant à ce fond, liasses puis registres.

Mairies royales et justices seigneuriales de Troyes



MAIRIES ROYALES DES FAUBOURGS DE TROYES¹

23 janvier 1766 – 22 décembre 1790

Mairie royale de Chaillouet²

Mairie royale de Sainte-Savine⁴

1 B 1252 Registres des causes.
19 novembre 1639 – 24 mars 1646

1 B 1255 Registres des causes
15 mai 1664 – 14 janvier 1666

1 B 1256 Registres des causes
23 mars 1673 – 11 août 1673

Mairie royale du faubourg Saint-Jacques³

Mairie royale des Quatres Portes et Faubourgs⁵

1 B 1250 Registre des causes
5 janvier 1660 – 13 décembre 1660

1 B 1251 Registres des causes

1 B 1257 - 1272 Registres des causes

1257	12 septembre 1680 – 25 octobre 1680
1258	16 janvier 1698 – 2 mai 1698
1259	27 mai 1698 – 16 mars 1702
1260	3 mars 1702 – 28 août 1704
1261	4 septembre 1704 – 9 décembre 1706
1262	12 janvier 1708 – 8 mars 1708
1263	24 avril 1721 – 5 août 1723

¹ Cette série de registres eut été plus régulièrement placée en tête de la sous-série 3B, mais les liasses constituées sous la rubrique : Troyes (1B 13-162, liasses), comprenant indistinctement des pièces du bailliage, de la prévôté et des justices secondaires de la ville de Troyes, nous avons dû suivre le même plan pour le groupement des registres. Voir sur ces justices Th. Boutiot, *Notes sur les justices seigneuriales de la ville et des faubourgs de Troyes*, dans *Annuaire de l'Aube*, 1873, 2e partie, page 3-31.

² « Cette mairie comprenait à la fin du XVIIIe siècle toutes les maisons bâties dans l'espace renfermés par les moulins. Brûlés jusqu'à la croix de fer du faubourg Saint-Jacques », Th. Boutiot, *Notes sur les justices seigneuriales de la ville et des faubourgs de Troyes*, dans *Annuaire de l'Aube*, 1873, page 31.

³ Cette justice, haute, moyenne et basse, appartenant au prieuré des Trinitaires de Saint-Jacques, comprenait le faubourg et le labourat ; elle était, au XVIe siècle, limitée par trois croix, l'une placée sur la chaussée du côté de Saint-Parres ; l'autre sur la chaussée qui conduit au Pont-Hubert ; enfin par une barrière qui traversait, à la hauteur de la rue aux Moines, la rue du Faubourg Saint-Jacques et séparait ce bourg de la ville. Elle devint dans la suite mairie royale et, bien qu'absorbée temporairement par la mairie des Quatres Portes et Faubourg, se maintint jusqu'en 1790. (Th. Boutiot, *Ibid.*, page 19-20)

⁴ Cette seigneurie et justice foncière comprenait au XVIIe siècle la haute, moyenne et basse justice sur les habitants du finage de Sainte-Savine, ainsi que le droit de bourgeoisie et juridiction sur les bourgeois du Roi dans la mairie royale des Noës et le finage de Lépine, Linçon, Saint-Germain et Echenilly en partie. Au XVIIIe siècle, les aveux de bourgeoisie étant tombé en désuétude, la mairie royale de Sainte-Savine s'était restreinte à ce seul faubourg ; elle était d'ailleurs et dès lors fondue dans la mairie royale des Quatres Portes et Faubourg (Th. Boutiot, *Ibid.*, page 26 – 27).

⁵ Cette justice, établie en août 1577, s'étendait en 1674 sur Sainte-Savine, Saint-Jacques, Pouilly, Chaillouet, Preize, les Tauxelles, La Rivière de Corps, et Croncels, ayant ainsi absorbé et réuni à cette date les mairies particulières. Elle fut supprimée en 1750 et réunie au bailliage (Th. Boutiot, *Ibid.*, page 27 – 31).

- 1264 12 août 1723 – 13 septembre 1725
- 1265 13 septembre 1725 – 27 août 1727

1266	28 août 1727 – 27 octobre 1729
1267	17 novembre 1729 – 30 août 1731
1268	1 ^{er} janvier 1734 – 9 décembre 1735
1269	12 janvier 1736 – 15 janvier 1739
1270	26 février 1739 – 6 juillet 1741
127122	novembre 1742 – 2 septembre 1745
1272	14 juillet 1746 – 17 octobre 1748

JUSTICES SEIGNEURIALES DE LA VILLE DE TROYES

Grande mairie du chapitre cathédral de Troyes ou justice de la Hache⁶

1 B 1273 – 1275 Registre du greffe.

1273	1563 – 1565
1274	1580 – 1599
1275	1605 – 1618
(1274)	1625 – 1633

1 B 1276 – 1280 Registre du greffe de la justice de la Hache.

1276	1655 – 1669
1277	1664 – 1672
1278	1674 – 1675
(1274)	1675 – 1684

⁶ La justice du chapitre cathédral de Troyes, créée au XII^e siècle par le comte Hugues, étendue par Thibaut le Grand, comprenait, en ville, la cathédrale, les maisons renfermées entre le petit et le grand cloître Saint-Pierre, les maisons canoniales, le parvis et ses alentours, l'hospice de Saint-Nicolas et plusieurs maisons sises dans différents quartiers : aux Lices-Saint-Etienne, près la Tour-Chapter, entre l'évêché et l'église Saint-Denis ; la maison de la Crosse près du Pont-Rognon, celle des Torches, rue des Deux-Paroisses ; le quartier du Cuchot, dépendant du bourg Saint-Denis, au dehors de Troyes, la seigneurie de la Vacherie, la Moline, Echenilly et les Noës en partie. Au XVIII^e siècle, cette juridiction s'était restreinte à la cathédrale et à ses abords, la place Saint-Pierre, les cloîtres et l'hospice Saint-Nicolas ; elle s'étendait, en outre aux membres et officiers du chapitre et à plusieurs curés de la ville et de la campagne. La grande mairie du chapitre tenait ses audiences sur la petite place de la Hache, sise en face du parvis Saint-Pierre, dont elle n'était séparée que par la rue de la Cité. C'était sur cette place que s'élevait la potence. Les sentences de cette justice relevaient en appel du bailliage de Sens. (Th. Boutiot, *Ibid.*, page 11-14).

1279 ⁷	1685 – 1693
(1274)	1687 – 1689
1280	1720 – 1724

Grande mairie de l'église collégiale de Saint-Etienne de Troyes⁸

1 B 1281 – 1282 C Registres des cause

1281	juin 1690 – mars 1706
1282 A	avril 1707 – avril 1730
1282 B	novembre 1733 – août 1742
1282 C	février 1744 – avril 1746

Grande mairie de l'abbaye de Saint-Loup⁹

1 B 1283 Registre des audiences et actes. 1784 – 1785

Bailliage de Saint-Jean-en-Châtel¹⁰

1 B 1284 – 1289

⁷ Manque.

⁸ Le chapitre Saint-Etienne avait, au XVIII^e siècle, droit de haute, moyenne et basse justice sur ses propriétés sises en ville, notamment son cloître, les Etuves-aux-Hommes et aux-Femmes, le coté du levant de la rue du Monton-Blanc (dont l'emplacement est occupé en face de l'hôtel-Dieu par le canal de la Haute-Seine), le côté du couchant de la rue des Trois-Petits-Ecus. Le pilori, signe de cette justice, s'élevait près des Etuves-aux-Hommes (Th. Boutiot, *Ibid.*, page 20-22).

⁹ Le ressort de cette justice, établie au XII^e siècle par le comte Henri le Libéral, s'étendait en ville sur l'abbaye et ses dépendances. A l'extérieur, il comprenait les lieux suivants en tout ou partie : Molins, Lusigny, Rouilly-saint-Loup, Baire-saint-Loup, Villepart, Charmont, Montsuzain, Mesnil-Sellières, et la rivière d'Ardusson. Pour les actes de justice de ces différentes localités, voir la sous-série 3B. (Th. Boutiot, *Ibid.*, page 14-15).

¹⁰ Cette juridiction, attachée au prieuré de Saint-Jean-en-Châtel, ou de Saint-Blaise, dépendant de l'abbaye de Montier-la-Celle, comprenait le bourg de Saint-Martin-ès-Vignes, à l'exception cependant, semble-t-il, de la grande rue du Faubourg Saint-Martin (aujourd'hui rue de Paris, rue Pasteur), les Marots, le bourg Saint-Antoine et une partie du faubourg de Preize (Th. Boutiot, *Ibid.*, page 17-18).

Registres des audiences

1284	juillet 1744 – mai 1753
1285	septembre 1755 – mai 1778
1286	mai 1778 – avril 1782
1287	avril 1782 – septembre 1783
1288	septembre 1783 – juillet 1787
1289	juillet 1787 – décembre 1790

Grande mairie de Notre-Dame-aux-Nonnains¹¹

1 B 1290	Sentences, assignations, police, déclarations relatives aux successions, tutelles, émancipations, avis de parents, curatelles. octobre 1608 – novembre 1625
----------	--

Audiences, clôtures d'inventaires

1 B 1291	janvier 1641 – novembre 1648
1 B 1292	juillet 1651 – novembre 1671
1 B 1293	1674 – 1696
1 B 1294	mai 1696 – août 1697
1 B 1295	octobre 1697 – janvier 1700
1 B 1296	février 1700 – juillet 1702
1 B 1297	juillet 1702 – juillet 1704
1 B 1298	juillet 1704 – juillet 1708
1 B 1299	août 1708 – mars 1711
1 B 1300	avril 1711 – juin 1715
1 B 1301	juillet 1715 – décembre 1720
1 B 1302	septembre 1720 – février 1724

Audiences, renonciations à communautés, clôtures d'inventaires

1 B 1303	février 1724 – octobre 1726
1 B 1304	novembre 1726 – août 1728
1 B 1305	septembre 1728 – avril 1731
1 B 1306	mai 1731 – avril 1734
1 B 1307 – 1310	Registres des causes
1307	mai 1734 – novembre 1738
1308	mai 1739 – juillet 1744
1309	juillet 1744 – août 1753
1310	janvier 1754 – décembre 1760
1 B 1312	Minutes, assignations, etc. 1762 - 1790

¹¹ Cette justice, haute, moyenne et basse, comprenait l'enceinte et l'enclos de l'abbaye, une partie de la rue de la Petite-Tannerie, les rues Perdues et Saint-Paul, quelques maisons dans la rue Notre-Dame, la rue Moyenne, la rue du Mouton-Blanc, bâties sur l'emplacement d'anciens jardins de l'abbaye. (Th. Boutiot, *Ibid*, page 7-8).